

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'OISE

TARIF DE LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES 2026

NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER	COLLECTE	TRAITEMENT	MONTANT 2026
1 personne	65 €	57 €	122 €
2 personnes	65 €	114 €	179 €
3 personnes	65 €	171 €	236 €
4 personnes	65 €	228 €	293 €
5 personnes et +	65 €	285 €	350 €
Résidences secondaires et maisons en travaux	Forfait à 170 €		
Maisons de retraite	Forfait à 43 € par lit		

✂.....

VOUS AVEZ CONSTATÉ UNE ERREUR SUR LA FACTURE

COUPON-RÉPONSE N° 1

Toute réclamation et/ou contestation accompagnées des justificatifs et du RIB doivent intervenir dans un délai de 2 mois à compter de la date de facturation de ladite facture (conformément à l'article L.1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Consulter le règlement de la REOM 2026 sur www.ccvo.fr > services au quotidien > déchets ménagers > REOM 2026

NOM / PRÉNOM :

ADRESSE :

COMMUNE :

NOMBRE DE PERSONNES FACTURÉES :

NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER :

PAIEMENT EFFECTUÉ : OUI NON MONTANT FACTURÉ :€

Date et signature

...../...../2026

✂.....

VOUS SOUHAITEZ RECOURIR AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE EN 2027

COUPON-RÉPONSE N° 2

NOM / PRÉNOM :

ADRESSE :

COMMUNE :

souhaite recevoir les documents relatifs au prélèvement automatique de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2027 (la demande doit impérativement être faite avant le 02/10/2026).

Date et signature

...../...../2026

N.B. : si vous avez déjà souscrit un contrat de prélèvement (mensuel ou à échéance), il est inutile de renvoyer ce coupon. Le contrat est automatiquement reconduit.

Coupons-réponses à renvoyer à l'adresse suivante :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'OISE
1, ROUTE D'ITANCOURT 02240 MÉZIÈRES-SUR-OISE
☎ 03.23.66.73.17 / E-mail : contact@ccvo.fr